

Paris, le mardi 28 février 2023

## La Déclaration de Nantes remise au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire : les territoires veulent peser en faveur de la transition agroécologique et alimentaire

À l'occasion du Salon international de l'agriculture, Nantes Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole et Terres en Villes ont remis la « Déclaration de Nantes » au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Cette déclaration, élaborée à Nantes lors des Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable les 12 et 13 septembre 2022, comptabilise déjà une trentaine d'institutions et collectivités signataires. Réclamant que leur rôle soit mieux reconnu et que les moyens accordés par l'État soient rehaussés à la hauteur des enjeux, les signataires s'engagent à développer des politiques publiques adaptées aux défis des ressources naturelles et du changement climatique, et favorables à la réduction des inégalités sociales.



Face à l'urgence climatique, écologique et sociale, la prise en compte des problématiques et des besoins à l'échelon local dans l'élaboration des politiques nationales et européennes de l'alimentation est plus que jamais nécessaire. Les collectivités occupent en effet une place centrale dans la gouvernance des systèmes alimentaires, au plus proche des acteurs.

Affirmant que leur rôle de coordination doit être mieux reconnu par l'État, et fortes de leur capacité éprouvée à faire émerger de nouvelles pratiques, notamment à travers les Projets Alimentaires Territoriaux, les signataires de la « Déclaration de Nantes » s'engagent à développer des solutions innovantes afin de contribuer à la transition agroécologique et alimentaire.

Inquiets de la situation dégradée des conditions d'accès de la population à une alimentation de qualité et du manque d'ambition des politiques nationales agricoles et alimentaires, les signataires de la Déclaration interpellent le gouvernement et l'Union européenne.

Quatre principaux axes d'actions sont désignés :

- **La lutte contre la précarité alimentaire.** Outre les réponses dans l'urgence aux besoins alimentaires, et notamment des plus fragiles, les signataires réclament des stratégies de long terme afin de garantir un accès à l'alimentation pour tous les publics.
- **La lutte contre la précarité économique des producteurs.** Les revenus des agriculteurs les plus investis dans des démarches agroécologiques et locales doivent être mieux soutenus par la Politique Agricole Commune et les dispositifs nationaux.
- **La protection et la reconquête du foncier agricole.** Pilier de la souveraineté et de la résilience alimentaires des territoires. Les principes premiers en sont le Zéro artificialisation nette, le soutien à l'installation et à la consolidation des exploitations, et l'accès prioritaire aux terres agricoles des acteurs préservant les ressources naturelles et la biodiversité.
- **L'affirmation de l'alimentation comme un service public et un bien commun.** La restauration scolaire doit notamment bénéficier d'une exception alimentaire dans le code des marchés publics,

afin d'y intégrer des critères géographiques, pour stimuler les filières les moins dépendantes aux énergies fossiles et faciliter leur relocalisation.

**« Je me réjouis d'accueillir sur notre stand de Montpellier Méditerranée Métropole la présentation de la Déclaration de Nantes en présence de Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole et maire de Nantes. Le changement climatique nous impose de changer de paradigme en matière de politiques agricole et alimentaire. A Montpellier, nous en prenons toute la mesure en agissant de manière très concrète pour lutter contre la précarité alimentaire. Nous proposons par exemple dans nos 86 restaurants scolaires, des repas élaborés avec des produits bio et locaux et ce, pour garantir à tous les enfants, des repas équilibrés et de qualité tous les midis C'est à Montpellier qu'est née la Caisse Alimentaire Communale, inspirée de l'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation. Nous souhaitons également développer sur notre territoire les circuits courts, en accompagnant nos producteurs, en soutenant cette filière engagée dans la transition écologique par des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Réaffirmer l'agriculture de proximité, c'est permettre à tous d'accéder à une alimentation de qualité. En signant cette Déclaration de Nantes, nous prenons aujourd'hui un nouvel engagement en faveur d'une transition alimentaire et agricole plus durable. »**

Michaël DELAFOSSE, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole

**« Bien se nourrir est fondamental. Produire localement, permettre à toutes et tous d'avoir accès à une alimentation de qualité, soutenir l'agriculture locale et les exploitants, sont désormais au cœur des politiques publiques de nos territoires, y compris les grandes métropoles. Nantes a été parmi les métropoles pionnières en la matière. Je me réjouis que « la Déclaration de Nantes », élaborée sous l'égide de Terres en Villes, Montpellier Méditerranée Métropole et Nantes Métropole, fédère de plus en plus de territoires, convaincus qu'une transition agroécologique et alimentaire est nécessaire pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux. »**

Johanna ROLLAND, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole

**« Les collectivités territoriales signataires de la Déclaration de Nantes, au plus proche du terrain et des acteurs, sont moteurs dans la transition agroécologique et alimentaire, et veulent que ces expérimentations soient plus largement reconnues et accompagnées, pour accélérer. Car des transformations structurelles sont nécessaires et des voies alternatives existent. C'est maintenant qu'il faut les passer à l'échelle. »**

Delphine BONAMY, adjointe au maire de Nantes en charge de l'agenda 2030, de la nature en ville, des jardins familiaux et partagés et de la végétalisation ; conseillère métropolitaine de Nantes Métropole en charge de l'agriculture, l'alimentation et les forêts

**« La déclaration de Nantes témoigne d'un engagement sur le long terme des collectivités pour activer les leviers agricole et alimentaire face à l'urgence climatique et sociale. À la fois à l'échelle locale en consolidant les partenariats avec le monde agricole et à la fois à l'échelle nationale en échangeant sur les avancées de chaque signataires lors des assises de la transition agroécologique et de l'alimentation durable dont les prochaines auront lieu en 2024 à Montpellier. »**

Laurent DUVAL et François BEAUPERE, co-présidents de Terres en Villes

Cette remise de la « Déclaration de Nantes par Nantes Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole et Terres en villes au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a pour objectif de faire germer, de concert avec l'État, de nouvelles initiatives locales afin de favoriser les conditions d'accès de la population à une alimentation de qualité et pour contribuer au développement d'une politique nationale agricole et alimentaire plus ambitieuse.



La déclaration dans son intégralité est à retrouver [ici](#)

**Les premiers signataires :**

Bordeaux Métropole, Brest Métropole, Communauté d'agglomération du Grand Auxerrois, Communauté d'agglomération Lisieux Normandie, Communauté de communes de Noirmoutier, Communauté de communes Val de Drôme, Commune de Mouans-Sartoux, Dijon Métropole, Eurométropole Strasbourg, Grand Poitiers, Grenoble Alpes Métropole, Lorient Agglomération, Métropole de Lyon, Montpellier Méditerranée Métropole, Nantes Métropole, Pays des Châteaux, Rennes Métropole, Saint-Etienne Métropole, Sicoval (Sud-est Toulousain), Toulouse Métropole, Ville de Bègles, Ville de Couëron, Ville de Montpellier, Ville de Nantes, Ville de Rennes, Ville de Strasbourg...

**Les "Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable"**, initiées par la Métropole de Montpellier en 2019, ont tenu leur seconde édition en septembre 2022 à Nantes. Co-organisée par Montpellier Méditerranée Métropole, Nantes Métropole, Terres en Villes, l'ADEME, le CNFPT, la DRAAF, la Chaire UNESCO Alimentations du Monde de Montpellier et Agropolis International, la prochaine édition de ces Assises est programmée pour l'automne 2024 à Montpellier.